



Conseil de sécurité

Distr. générale
9 février 2018
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 7 février 2018, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous informer de ce qui suit :

Le 7 février 2018 à 3 h 42, les autorités d'occupation israéliennes ont mené une nouvelle agression contre le territoire syrien. Des avions israéliens qui se trouvaient dans l'espace aérien libanais ont tiré des missiles contre un secteur de la province de Rif-Damas. Dans le même temps, ces derniers jours, les organisations terroristes armées ont tiré plus d'un millier de roquettes et d'obus de mortier sur des banlieues et quartiers résidentiels, des missions diplomatiques, des établissements de services et des églises de Damas et d'autres villes, qui ont fait des dizaines de morts et des centaines de blessés parmi les civils, des femmes et des enfants pour la plupart.

Ces attaques israéliennes sont symptomatiques de la méthode agressive et dangereuse qu'Israël continue d'employer, qui consiste à appuyer les groupes terroristes armés pour faire perdurer la crise en Syrie et remonter ainsi le moral des membres des organisations terroristes, qui était au plus bas après les succès remportés par l'Armée arabe syrienne et ses alliés. Ces attaques coïncident également avec celles menées par les organisations terroristes, qui sont ses alliés, contre des quartiers résidentiels paisibles de Damas et de sa banlieue ainsi que contre d'autres villes syriennes. Il s'agit d'une nouvelle preuve irréfutable qu'Israël et ses supplétifs coordonnent leurs opérations et sont partenaires et alliés.

Le fait que les autorités d'occupation israéliennes pratiquent le terrorisme d'État, parrainent les organisations terroristes, en particulier le Front el-Nosra et les groupes qui lui sont associés, et coordonnent continuellement leurs opérations confirme, sans l'ombre d'un doute, qu'Israël est un État voyou qui ne respecte pas la légitimité internationale et représente une menace contre la paix et la sécurité internationales non moins dangereuse que celle posée par Daech et le Front el-Nosra. Les autorités d'occupation israéliennes poursuivent leurs violations flagrantes de la résolution 350 (1974) du Conseil de sécurité relative à la séparation des forces et des résolutions du Conseil et des instruments internationaux concernant la lutte antiterroriste. Elles bénéficient de l'appui illimité et soutenu du Gouvernement des États-Unis d'Amérique, qui les décharge de toute responsabilité et leur permet ainsi de continuer de pratiquer un terrorisme d'État et de menacer la paix et la sécurité régionales et internationales. Cela doit cesser.



La République arabe syrienne affirme que les attaques répétées d'Israël dont elle fait l'objet n'ont pas réussi et ne parviendront pas à protéger les alliés d'Israël et les organisations terroristes qui lui servent de supplétifs. Elles ne pourront pas non plus empêcher l'Armée arabe syrienne d'enregistrer de nouvelles victoires contre le terrorisme et les autres agissements israéliens dans de nombreuses régions syriennes.

Le Gouvernement syrien met une fois de plus Israël en garde contre les lourdes conséquences de ses attaques et de son soutien continu aux organisations terroristes armées ainsi que de son occupation de territoires arabes, y compris le Golan syrien, et estime qu'il doit en assumer l'entière responsabilité. La Syrie demande une fois de plus au Conseil de sécurité de condamner les agressions israéliennes flagrantes et de prendre de toute urgence des mesures strictes afin de mettre un terme à ces agressions et de tenir Israël responsable de ces actes afin qu'il ne puisse pas rester impuni.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,
Ministre plénipotentiaire
(Signé) Mounzer **Mounzer**
